

CARTE ÉCOLOGIQUE DES ALPES : LA TOUR DU PIN

1/50 000 (XXXII-32)

COURS DU RHONE														
GÉOMORPHOLOGIE DU LIT MAJEUR	RÉGIME DU FLEUVE	INTÉRÊT BIOLOGIQUE												
a) Section Yenne-Pont de Cordon. <p>Pente : 0,65 m/km. Lit mineur stable avec berges protégées par cordons d'énrocchements. Champ d'inondation réduit. Transport par charriage de sable, graviers et galets. Amplitude des variations du plan d'eau à la Balme : 219 à 222,75 NGF.</p>	Régime nivo-glaciaire avec légère influence pluviale en novembre. Bossin versant : 15 300 km². Etiage conventionnel de 10 jours : 185 m³/s. Plus haute crue connue : novembre 1944, 2 400 m³/s.	— Tourisme et pêche : Brochet, Lamproie, Truite arc-en-ciel, Truite fario, Carpe, Tenche, Goujon, Barbeau, Hottu, Rotengle, Chevesne, Abliette, Gardon, Valron, Brème, Loche d'étang, Poisson chat, Anguille, Lotte, Perche, Gremille, Chabot, Epinoche (détermination G. AIN).												
b) Section Pont de Cordon, La Sauge. <p>Pente : 0,65 m/km. Berges partiellement protégées. Erosion discontinue et assez rapide par points. Instabilité des fonds. Transport et accumulation par charriage de sable, graviers et galets. Champ d'inondation vaste : plaine du Bouchage, plaine de Glandieu en rive droite. Dépôts de limons sur les lènes inondés. Amplitude des variations au pont de Cordon : 207,40 à 210,40 NGF.</p>	Débit moyen annuel : 447 m³/s. Débits moyens mensuels en m³/s pour la période 1920-1970 à la station de Sault-Brénoaz :	— Anciens lits du Rhône. Pour ceux qui sont en communication avec le Rhône, aménagement possible en frayères (Brochet). Lènes jeunes favorables à la pêche. Eviter la pollution de ces milieux biologiquement très riches (dépôts d'ordure à éviter).												
	<table> <tbody><tr> <th>Janv.</th> <th>Fév.</th> <th>Mars</th> <th>Avril</th> <th>Mai</th> <th>Juin</th> </tr> <tr> <td>363</td> <td>391</td> <td>417</td> <td>439</td> <td>480</td> <td>587</td> </tr> </tbody></table>	Janv.	Fév.	Mars	Avril	Mai	Juin	363	391	417	439	480	587	
Janv.	Fév.	Mars	Avril	Mai	Juin									
363	391	417	439	480	587									
c) Section La Sauge-Pont de Groslée (km 82). <p>Zone de rupture de pente : 0,25 m/km au pont de Groslée, 0,10 m/km au km 82. Lit instable jusqu'au pont de Groslée. Champs d'inondation étendus. Dépôts de limon sur zones inondées. Amplitude des variations au pont de Groslée : 201 à 206,50 NGF. (N.G.F. : Nivellement général de la France).</p>	<table> <tbody><tr> <th>Juill.</th> <th>Août</th> <th>Sept.</th> <th>Oct.</th> <th>Nov.</th> <th>Déc.</th> </tr> <tr> <td>596</td> <td>544</td> <td>442</td> <td>347</td> <td>393</td> <td>361</td> </tr> </tbody></table>	Juill.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.	596	544	442	347	393	361	
Juill.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.									
596	544	442	347	393	361									

DIVISIONS ÉCOLOGIQUES	CARACTÈRES PÉDOLOGIQUES	INTÉRÊT BIOLOGIQUE ET ÉCONOMIQUE
ZONE ALLUVIALE		

A. — VEGETATION NATURELLE.

a) **Hydromorphie permanente de surface.**

1. - Phragmitaie et Caricaie. Prairies hygrophiles.

Phragmitaie : Peuplement de *Phragmites communis* dans les zones à immersion durable. *Phragmites communis* s'associe au Carex dès qu'il y a assèchement des horizons superficiels. Caricaie eutrophe à *Carex elata*, *C. acutiformis* avec *Peucedanum palustre*, *Scutellaria galericulata*. Prairies à Ranunculus repens. Peupleraises donnant de bons résultats sauf dans la Phragmitaie. (A.P. : *Caricetum elatae* et *Caricetum gracilis* variante à *Carex acutiformis*).

2. - Mariscaie. Prairie à Molinia coerulea et à Schoenus nigricans.

Mariscaie. Groupement à *Cladium mariscus* presque monospécifique (affinité avec le *Mariscetum serrati*). Prairie à *Schoenus nigricans* avec *Carex hostiana*, *C. davalliana*, *C. panicea*, *Eriophorum latifolium* (*Orchido-schoenetum*), Prairie à *Molinia coerulea* et *Sanguisorba officinalis* (type *Molinietum medioeuropaeum*). Peuplerai exigeant la création d'un système de drainage et le maintien de la nappe phréatique.

3. - Aunaie à Alnus glutinosa. Lande à Salix cinerea.

La lande à *Salix cinerea* colonise les Caricaies et prairies hygrophiles non touchées (bien développée dans le marais de Morestel). Evolution vers le taillis à *Alnus glutinosa* avec *Filipendula ulmaria*, *Caltha palustris*, *Equisetum palustre*, *Humulus lupulus* dans les parties dépressionnaires passant à des facies à *Hedera helix*, *Rubus caesius*, *Circaea lutetiana* dans les parties à immersion superficielle peu durable. Peuplerai possible. (A.P. : *Alnetum glutinosae*).

b) **Hydromorphie temporaire de surface et permanente de profondeur.**

4. - Saussaie à Salix alba.

Taillis dans les îles jeunes sur dépôts graveleux et sableux; dans les îles plus anciennes à l'aval de l'île sur dépôts limoneux : *Salix triandra*, *Salix purpurea*. Dans certaines îles anciennes, bois de *Salix alba* et *Populus nigra* avec *Impatiens roylei*, *Solidago serotina*. (A.P. : *Salic-Populetum*).

5. - Aunaie à Alnus incana.

Dans les îles plus évoluées ou se dépose le limon en période de crues. Cortège floristique : *Equisetum hiemale*, *Rubus caesius*, *Carex pendula*, *Ligustrum vulgare*, *Lonicera xylosteum*. (A.P. : *Alnetum incanae submontagnard*).

6. - Forêt riveraine à Fraxinus excelsior et Populus nigra.

Îles anciennes et zones riveraines. Forêts évoluées à *Quercus pedunculata*, *Ulmus campestris*, *Populus nigra*, *Acer pseudoplatanus*, *Juglans regia*. Enrichissement en *Robinia pseudacacia* dans des zones riveraines modifiées par l'homme. (A.P. : *Fraxino-Ulmetum*).

7. - Forêt à Quercus pedunculata et Carpinus betulus.

Uniquement dans la forêt d'Évieu. Composition floristique très riche à *Fraxinus excelsior*, *Carpinus betulus*, *Alnus glutinosa*, avec *Anemone nemorosa*, *Carex remota*, *Ranunculus auricomus*, *Hedera helix*, *Paris quadrifolia*. (A.P. : *Querceto Carpinetum filipenduletosum*).

B. — CULTURES

a) **Hydromorphie temporaire de surface et permanente de profondeur.**

8. - Sol à ressuyage lent. Peupleraises. Prairies. Maïs.

Le maïs donne de bons résultats par suite de l'importance des réserves hydriques et des températures élevées pendant la période de croissance rapide (juillet). Peupleraises donnant de bons résultats. Pommiers.

9. - Sol à ressuyage rapide. Céréales. Maïs. Prairies.

Mêmes cultures que précédemment mais par suite de la nappe plus profonde ou du sol plus filtrant, installation de vignes et céréales diverses.

b) **Pas d'hydromorphie. Réserves hydriques importantes.**

10. -Sol profond bien drainé. Polyculture céréalière.

Terrasses supérieures formées par les alluvions du Rhône et de ses affluents (Guiers). Céréales, herbages. Vigne dans les parties bien drainées. Structures agraires améliorées récemment par le remembrement (Romagnieu, Thuellin, St-Sorlin de Morestel, etc.).

ZONE DES COLLINES GLACIAIRES ET MOLASSIQUES		
A. — VEGETATION NATURELLE		
a) Sols superficiels.		
11. - Lande à Quercus pubescens.	— Rendzine sur pelouses abandonnées à sol superficiel très riche en éléments grossiers et très filtrant.	— Vocation forestière : forêts non rentables mais nécessaires pour fixation des sols, régulation du régime hydrique.

Groupements très ouverts. Espèces des pelouses sèches (*Mesobrometum* + *Xerobrometum*). Arbustes : *Cornus sanguinea*, *Juniperus communis*, *Coronilla emeris*, *Prunus spinosa*... (A.P. : *Quercetum pubescentis*).

DIVISIONS ÉCOLOGIQUES

b) **Sols profonds.**

12. - Taillis à Robinia pseudacacia.

Dans les zones colluviales : *Robinia pseudacacia*, *Fraxinus excelsior*, *Carpinus betulus*, *Alnus glutinosa*. Espèces herbacées exigeantes : *Vinca minor*, *Glechoma hederaceum*, *Lamium maculatum*, *Geum urbanum*, *Tamus communis* (A.P. : *Querceto Carpinetum*).

13. - Chênaie à Carpinus betulus (cf. 26).

14. - Chênaie à Carpinus betulus et Castanea sativa.

Taillis serré de Châtaignier avec quelques pieds de *Carpinus betulus*, *Quercus petraea* et *Quercus pedunculata*. Flore herbacée acidiphile : *Teucrium scorodonia*, *Lonicera periclymenum*, *Deschampsia flexuosa* (A.P. : *Quercetum medioeuropaeum*).

15. - Chênaie à Fagus sylvatica et Castanea sativa.

Composition floristique très proche du groupement précédent. Exploitation sous forme de taillis (*Castanea sativa*) sous-futaie (*Quercus petraea*, *Fagus sylvatica*) luminosité plus forte, strate herbacée plus dense (A.P. : *Quercetum medioeuropaeum*).

c) **Sols hydromorphes.**

16. - Caricaie et Aunaie (cf. 1 et 3).

B. — CULTURES

a) **Collines à drainage fort.**

17. - Pentes d'exposition Sud à Vigne.

Mêmes cépages qu'en 21. Vergers de Pommiers, Poiriers. Parcelles de taille réduite, difficiles à exploiter mécaniquement. Pelouses pâturées et fauchées à *Bromus erectus* (de type *Mesobrometum*) avec *Dactylis glomerata*, *Salvia pratensis*; pelouses souvent dégradées avec *Brachypodium pinnatum* et *Ononis spinosa*.

18. -Pentes d'exposition Est. Prairies dominantes.

Prairies pâturées représentant 80 à 90 % des surfaces cultivées. Arbres isolés constituant des vergers familiaux (Noyers, Pommiers).

b) **Collines à topographie complexe.**

19. - Plateaux glaciaires. Polyculture céréalière.

Blé, Orge. Prairies artificielles. Prairies de fauche. Cultures : Maïs, Colza.

20. - Plateaux glaciaires. Polyculture à élevage.

Engorgement ou perméabilité excessive du substrat. Microclimat plus froid. Zones à prairies pâturées dominantes, moins favorables aux céréales (Seigle). Pomme de terre.

21. -Pentes douces sur molasse et glaciaire. Polyculture céréalière et fruitière.

Blé, Orge, Maïs, Pommiers, Poiriers, Noyers. Vigne : Jacquère sur glaciaire, Roussette, Gamay aux bonnes expositions sur sols filtrants, Mondeuse, Montmélan, Servanin aux expositions moins favorables. Tabac donnant d'excellents résultats sur molasse.

22. -Pentes à fort ruissellement et bas fonds colmatés. Pelouses. Prairies.

Sur les pentes : prairies de type *Mesobrometum* (*Bromus erectus*) difficiles pour la fauche avec engins motorisés, mais favorables à un pâturage limité. Dans les bas fonds : prairies hygrophiles donnant la blache utilisée comme litière.

Oiseaux :

— *Palmipèdes* : Canard colvert, Canard chipeau, Sarcelle d'hiver, Sarcelle d'été, Fuligule marillon, Fuligule milouin, Goéland argenté, Mouette rieuse.

— *Echassiers* : Héron cendré, Héron bihoreau, Aigrette garzette, Butor blongios.

— *Limicoles* : Gravelot, Vanneau, Chevalier, Courlis cendré, Bécassine, Bécasse, Râle d'eau, Poule d'eau, Foule macroule.

— *Rapaces* : Buse, Milan noir, Busard St-Martin, Balbuzard pêcheur, Faucon crécerelle.

— *Mammifères* : Présence de Sangliers et de Chevreuils dans les îles du Rhône.

— Maintien des taillis de Saules et d'Aunes blancs pour fixation des sols, ce qui évite une augmentation du débit solide, et assure une régulation du système hydrique (évapotranspiration).
— Utilisation d'une partie de ce potentiel forestier pour pâte à papier, panneaux de particules, etc. Eviter les coupes à blanc et les exploitations abusives.
— Dans les parties amont sableuses des îles : cultures d'asperges, fraisiers, framboisiers, cassis.
— Plantation de Peupliers possible et rentable, mais cependant maintien d'un manteau forestier suffisant pour fixation des rives. Prairies de fauche possibles.
— Assainissement des parties basses. Vocation forestière : Chêne pédonculé de belle venue. Reboisement en Pin weymouth. Probenaise à cheval.

— Maintien et développement d'une structure en bocage avec parcelles de 4 à 5 hectares, exploitées mécaniquement. Introduction dans les haies de Peupliers exploitables périodiquement. Entretien nécessaire du système de drainage, souvent défectueux.
— Équilibre entre les cultures de Maïs, favorisées par l'importance des réserves hydriques et les températures élevées de juillet; les prairies de fauche et les Peuplerais dans les zones à nappe phréatique superficielle. Vergers de pommiers à éliminer à cause de la surproduction. Cultures maraichères pouvant donner de bons résultats.

— Blé donnant de bons résultats et prairies de fauche de type *Arrhenatherum elatius*. Création de prairies artificielles. Maïs donnant de très bons rendements. Vigne à éliminer car produits de qualité secondaire. Tabac possible. Tournesol.

— Cultures céréalières à développer (Blé, Orge). Prairies artificielles. Maïs. Cultures diverses (fourrages verts pour le bétail). Mécanisme à facies. Dans une planification agricole il semblerait plus intéressant de réserver le maïs pour les zones en rapport direct avec la nappe phréatique. Vigne sur les collines exposées au Sud. Tournesol possible.

— Rendzine sur pelouses abandonnées à sol superficiel très riche en éléments grossiers et très filtrant.

— Vocation forestière : forêts non rentables mais nécessaires pour fixation des sols, régulation du régime hydrique.

— Cultures céréalières à développer (Blé, Orge). Prairies artificielles. Maïs. Cultures diverses (fourrages verts pour le bétail). Mécanisme à facies. Dans une planification agricole il semblerait plus intéressant de réserver le maïs pour les zones en rapport direct avec la nappe phréatique. Vigne sur les collines exposées au Sud. Tournesol possible.

— Rendzine sur pelouses abandonnées à sol superficiel très riche en éléments grossiers et très filtrant.

— Vocation forestière : forêts non rentables mais nécessaires pour fixation des sols, régulation du régime hydrique.

— Cultures céréalières à développer (Blé, Orge). Prairies artificielles. Maïs. Cultures diverses (fourrages verts pour le bétail). Mécanisme à facies. Dans une planification agricole il semblerait plus intéressant de réserver le maïs pour les zones en rapport direct avec la nappe phréatique. Vigne sur les collines exposées au Sud. Tournesol possible.

— Rendzine sur pelouses abandonnées à sol superficiel très riche en éléments grossiers et très filtrant.

— Vocation forestière : forêts non rentables mais nécessaires pour fixation des sols, régulation du régime hydrique.

— Cultures céréalières à développer (Blé, Orge). Prairies artificielles. Maïs. Cultures diverses (fourrages verts pour le bétail). Mécanisme à facies. Dans une planification agricole il semblerait plus intéressant de réserver le maïs pour les zones en rapport direct avec la nappe phréatique. Vigne sur les collines exposées au Sud. Tournesol possible.

— Rendzine sur pelouses abandonnées à sol superficiel très riche en éléments grossiers et très filtrant.

— Vocation forestière : forêts non rentables mais nécessaires pour fixation des sols, régulation du régime hydrique.

— Cultures céréalières à développer (Blé, Orge). Prairies artificielles. Maïs. Cultures diverses (fourrages verts pour le bétail). Mécanisme à facies. Dans une planification agricole il semblerait plus intéressant de réserver le maïs pour les zones en rapport direct avec la nappe phréatique. Vigne sur les collines exposées au Sud. Tournesol possible.

— Rendzine sur pelouses abandonnées à sol superficiel très riche en éléments grossiers et très filtrant.

— Vocation forestière : forêts non rentables mais nécessaires pour fixation des sols, régulation du régime hydrique.

— Cultures céréalières à développer (Blé, Orge). Prairies artificielles. Maïs. Cultures diverses (fourrages verts pour le bétail). Mécanisme à facies. Dans une planification agricole il semblerait plus intéressant de réserver le maïs pour les zones en rapport direct avec la nappe phréatique. Vigne sur les collines exposées au Sud. Tournesol possible.

— Rendzine sur pelouses abandonnées à sol superficiel très riche en éléments grossiers et très filtrant.

— Vocation forestière : forêts non rentables mais nécessaires pour fixation des sols, régulation du régime hydrique.

— Cultures céréalières à développer (Blé, Orge). Prairies artificielles. Maïs. Cultures diverses (fourrages verts pour le bétail). Mécanisme à facies. Dans une planification agricole il semblerait plus intéressant de réserver le maïs pour les zones en rapport direct avec la nappe phréatique. Vigne sur les collines exposées au Sud. Tournesol possible.

— Rendzine sur pelouses abandonnées à sol superficiel très riche en éléments grossiers et très filtrant.

— Vocation forestière : forêts non rentables mais nécessaires pour fixation des sols, régulation du régime hydrique.

— Cultures céréalières à développer (Blé, Orge). Prairies artificielles. Maïs. Cultures diverses (fourrages verts pour le bétail). Mécanisme à facies. Dans une planification agricole il semblerait plus intéressant de réserver le maïs pour les zones en rapport direct avec la nappe phréatique. Vigne sur les collines exposées au Sud. Tournesol possible.

— Rendzine sur pelouses abandonnées à sol superficiel très riche en éléments grossiers et très filtrant.

— Vocation forestière : forêts non rentables mais nécessaires pour fixation des sols, régulation du régime hydrique.

— Cultures céréalières à développer (Blé, Orge). Prairies artificielles. Maïs. Cultures diverses (fourrages verts pour le bétail). Mécanisme à facies. Dans une planification agricole il semblerait plus intéressant de réserver le maïs pour les zones en rapport direct avec la nappe phréatique. Vigne sur les collines exposées au Sud. Tournesol possible.

— Rendzine sur pelouses abandonnées à sol superficiel très riche en éléments grossiers et très filtrant.

— Vocation forestière : forêts non rentables mais nécessaires pour fixation des sols, régulation du régime hydrique.

— Cultures céréalières à développer (Blé, Orge). Prairies artificielles. Maïs. Cultures diverses (fourrages verts pour le bétail). Mécanisme à facies. Dans une planification agricole il semblerait plus intéressant de réserver le maïs pour les zones en rapport direct avec la nappe phréatique. Vigne sur les collines exposées au Sud. Tournesol possible.

— Rendzine sur pelouses abandonnées à sol superficiel très riche en éléments grossiers et très filtrant.

— Vocation forestière : forêts non rentables mais nécessaires pour fixation des sols, régulation du régime hydrique.

— Cultures céréalières à développer (Blé, Orge). Prairies artificielles. Maïs. Cultures diverses (fourrages verts pour le bétail). Mécanisme à facies. Dans une planification agricole il semblerait plus intéressant de réserver le maïs pour les zones en rapport direct avec la nappe phréatique. Vigne sur les collines exposées au Sud. Tournesol possible.

— Rendzine sur pelouses abandonnées à sol superficiel très riche en éléments grossiers et très filtrant.

— Vocation forestière : forêts non rentables mais nécessaires pour fixation des sols, régulation du régime hydrique.

— Cultures céréalières à développer (Blé, Orge). Prairies artificielles. Maïs. Cultures diverses (fourrages verts pour le bétail). Mécanisme à facies. Dans une planification agricole il semblerait plus intéressant de réserver le maïs pour les zones en rapport direct avec la nappe phréatique. Vigne sur les collines exposées au Sud. Tournesol possible.

— Rendzine sur pelouses abandonnées à sol superficiel très riche en éléments grossiers et très filtrant.

— Vocation forestière : forêts non rentables mais nécessaires pour fixation des sols, régulation du régime hydrique.

— Cultures céréalières à développer (Blé, Orge). Prairies artificielles. Maïs. Cultures diverses (fourrages verts pour le bétail). Mécanisme à facies. Dans une planification agricole il semblerait plus intéressant de réserver le maïs pour les zones en rapport direct avec la nappe phréatique. Vigne sur les collines exposées au Sud. Tournesol possible.

— Rendzine sur pelouses abandonnées à sol superficiel très riche en éléments grossiers et très filtrant.

— Vocation forestière : forêts non rentables mais nécessaires pour fixation des sols, régulation du régime hydrique.

— Cultures céréalières à développer (Blé, Orge). Prairies artificielles. Maïs. Cultures diverses (fourrages verts pour le bétail). Mécanisme à facies. Dans une planification agricole il semblerait plus intéressant de réserver le maïs pour les zones en rapport direct avec la nappe phréatique. Vigne sur les collines exposées au Sud. Tournesol possible.

— Rendzine sur pelouses abandonnées à sol superficiel très riche en éléments grossiers et très filtrant.

— Vocation forestière : forêts non rentables mais nécessaires pour fixation des sols, régulation du régime hydrique.

— Cultures céréalières à développer (Blé, Orge). Prairies artificielles. Maïs. Cultures diverses (fourrages verts pour le bétail). Mécanisme à facies. Dans une planification agricole il semblerait plus intéressant de réserver le maïs pour les zones en rapport direct avec la nappe phréatique. Vigne sur les collines exposées au Sud. Tournesol possible.

— Rendzine sur pelouses abandonnées à sol superficiel très riche en éléments grossiers et très filtrant.

— Vocation forestière : forêts non rentables mais nécessaires pour fixation des sols, régulation du régime hydrique.

— Cultures céréalières à développer (Blé, Orge). Prairies artificielles. Maïs. Cultures diverses (fourrages verts pour le bétail). Mécanisme à facies. Dans une planification agricole il semblerait plus intéressant de réserver le maïs pour les zones en rapport direct avec la nappe phréatique. Vigne sur les collines exposées au Sud. Tournesol possible.

— Rendzine sur pelouses abandonnées à sol superficiel très riche en éléments grossiers et très filtrant.

— Vocation forestière : forêts non rentables mais nécessaires pour fixation des sols, régulation du régime hydrique.

— Cultures céréalières à développer (Blé, Orge). Prairies artificielles. Maïs. Cultures diverses (fourrages verts pour le bétail). Mécanisme à facies. Dans une planification agricole il semblerait plus intéressant de réserver le maïs pour les zones en rapport direct avec la nappe phréatique. Vigne sur les collines exposées au Sud. Tournesol possible.

— Rendzine sur pelouses abandonnées à sol superficiel très riche en éléments grossiers et très filtrant.

— Vocation forestière : forêts non rentables mais nécessaires pour fixation des sols, régulation du régime hydrique.

— Cultures céréalières à développer (Blé, Orge). Prairies artificielles. Maïs. Cultures diverses (fourrages verts pour le bétail). Mécanisme à facies. Dans une planification agricole il semblerait plus intéressant de réserver le maïs pour les zones en rapport direct avec la nappe phréatique. Vigne sur les collines exposées au Sud. Tournesol possible.

— Rendzine sur pelouses abandonnées à sol superficiel très riche en éléments grossiers et très filtrant.

— Vocation forestière : forêts non rentables mais nécessaires pour fixation des sols, régulation du régime hydrique.

— Cultures céréalières à développer (Blé, Orge). Prairies artificielles. Maïs. Cultures diverses (fourrages verts pour le bétail). Mécanisme à facies. Dans une planification agricole il semblerait plus intéressant de réserver le maïs pour les zones en rapport direct avec la nappe phréatique. Vigne sur les collines exposées au Sud. Tournesol possible.

— Rendzine sur pelouses abandonnées à sol superficiel très riche en éléments grossiers et très filtrant.

— Vocation forestière : forêts non rentables mais nécessaires pour fixation des sols, régulation du régime hydrique.

— Cultures céréalières à développer (Blé, Orge). Prairies artificielles. Maïs. Cultures diverses (fourrages verts pour le bétail). Mécanisme à facies. Dans une planification agricole il semblerait plus intéressant de réserver le maïs pour les zones en rapport direct avec la nappe phréatique. Vigne sur les collines exposées au Sud. Tournesol possible.

— Rendzine sur pelouses abandonnées à sol superficiel très riche en éléments grossiers et très filtrant.

— Vocation forestière : forêts non rentables mais nécessaires pour fixation des sols, régulation du régime hydrique.

— Cultures céréalières à développer (Blé, Orge). Prairies artificielles. Maïs. Cultures diverses (fourrages verts pour le bétail). Mécanisme à facies. Dans une planification agricole il semblerait plus intéressant de réserver le maïs pour les zones en rapport direct avec la nappe phréatique. Vigne sur les collines exposées au Sud. Tournesol possible.

— Rendzine sur pelouses abandonnées à sol superficiel très riche en éléments grossiers et très filtrant.

— Vocation forestière : forêts non rentables mais nécessaires pour fixation des sols, régulation du régime hydrique.